



6 mai 2010

## **Assemblées générales du 29 avril 2010**

**Présents :** Jean-Gabriel BIONNET, Cyril CHANTEPERDRIX, Frédéric CHAZAL, Christian COMBIER, Marie-Anne DAGONEAU, Aïssa DROUI, Stéphanie LUCIEN-BRUN, Victor MARTEAU, Guy PASTRE, Jean-Yves ROYER

**Représentés :** BM de Lyon par Marie-Anne DAGONEAU,  
Association IDEM par Jean-Yves ROYER  
Centres sociaux de Rillieux-la-Pape par Jean-Gabriel BIONNET  
Maison pour Tous / Salle des Rancy par Victor MARTEAU  
Éric MUNIER par Guy PASTRE  
TARARE MICRO CLUB INFORMATIQUE par Gilbert NOVÉ

**Non adhérents :** Alain MADAMOIRS, Jean-Patrick PICARD.

**Représentée par non adhérent :** Carole DUGUY par Jean-Patrick PICARD.

A l'ouverture des assemblées, il y a 16 adhérents présents ou représentés conformément aux statuts sur un total de 23 membres à jour de cotisation.

### **Assemblée ordinaire**

L'assemblée est ouverte à 11 h 45 par la présidente Stéphanie LUCIEN-BRUN. Aucun quorum n'étant prévu dans les statuts l'assemblée peut délibérer sur son ordre du jour.

- Rapport moral et rapport d'activité.
- Comptes financiers de l'exercice 2008-2009 et affectation du résultat.
- Élection de membres du conseil d'administration pour un mandat de trois ans, dont Victor Marteau, coopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 18 novembre 2009.
- Orientations de l'association pour 2010 – 2012.
- Budget du prochain exercice.
- Montant des cotisations pour l'année prochaine.

### **1 Rapport moral et rapport d'activité**

Stéphanie LUCIEN-BRUN résume les rapports publiés sur le site du réseau des EPN du Lyonnais :

- <http://www.epndulyonnais.org/spip.php?article208>
- <http://www.epndulyonnais.org/spip.php?article172>

Les points marquants de l'exercice :

- L'organisation de rencontres entre animateurs et, de façon plus générale, professionnels de la médiation au numérique :
  - 26 février 2009 – « Linux pour tous ? » à la [M@ison](#) de Grigny
  - 23 avril 2009 – « L'implication des bénévoles dans un EPN » à la Cyber-Base de Bron
  - 22 octobre 2009 – « Réussir sa rentrée dans son EPN » à la BM de Jean Macé (Lyon)
- L'implication forte du réseau dans l'organisation des rencontres régionales de la coordination des réseaux de la Région Rhône-Alpes :
  - 24 juin 2009 – Rencontre à Valence dans la Drôme
  - 4 décembre 2009 – Rencontre dans le cadre de la Biennale de Grigny
- La mobilisation pour des événements locaux et régionaux :
  - Libre en Fête 2009 : une trentaine de propositions organisées par des EPN, en partenariat avec l'ALDIL et les autres acteurs du libre sur le territoire
  - Primevère, salon de l'écologie et des alternatives : organisation de conférences, etc.
- L'investissement important dans la mise en place de la coordination régionale des réseaux d'EPN, Coraia.
  - Coordination qui a permis, notamment l'avancée de projets autour de la VAE des animateurs.

*La présidente met les rapports moral et d'activité l'exercice 2008-2009 aux voix.*

***Les rapports sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents et représentés.***

## **2 Comptes financiers de l'exercice 2008-2009 et affectation du résultat.**

Jean-Yves ROYER projette les tableaux du compte de résultat et du bilan et fait les commentaires exposés dans le rapport écrit en annexe.

*La présidente met les comptes financiers de l'exercice 2008-2009 aux voix.*

***Ils sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents et représentés.***

Le conseil d'administration propose que le résultat 6 575,38 € soit affecté au report à nouveau.

*La présidente met la proposition aux voix.*

***La proposition est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.***

## **3 Élection de membres du conseil d'administration**

Stéphanie LUCIEN-BRUN confirme sa démission du conseil d'administration. Frédéric CHAZAL fait de même.

Les statuts sont très souples car ils autorisent un conseil d'administration entre 3 et 12 membres.

Il est souhaitable de le renforcer en tentant que la plupart des membres du comité de pilotage soient aussi au conseil d'administration.

Victor MARTEAU a été coopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 18 novembre 2009 et l'assemblée est appelée à confirmer cette cooptation.

Marie-Anne DAGONEAU et Christian COMBIER sont candidats pour entrer au conseil d'administration.

*La présidente met successivement aux voix de l'assemblée les trois candidatures.*

**Victor MARTEAU est élu à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

**Marie-Anne DAGONEAU est élue à l'unanimité des adhérents présents et représentés comme représentante des bibliothèques municipales de Lyon.**

**Christian COMBIER est élu à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

Pour le prochain exercice, le conseil d'administration est composé de :

- Abdelmalek BOUREGHDA
- Cyril CHANTEPERDRIX (Centre socio-culturel La Carnière - Saint-Priest)
- Marie-Anne DAGONEAU (Bibliothèque municipale de Lyon)
- Caroline GALUMBO (MJC Louis Aragon - Bron)
- Christian COMBIER (La [m@ison](#) de Grigny)
- Victor MARTEAU (Maison pour Tous / Salle des Rancy - Lyon)
- Eric MUNIER (RDAC - Loire)
- Guy PASTRE (La [m@ison](#) de Grigny)
- Jean-Yves ROYER

## **4 Orientations de l'association pour 2010 – 2012**

La Présidente sortante, en conclusion de son mandat propose quelques pistes d'évolution pour les deux années à venir :

- l'association, dont les projets sont en phase de développement, devra s'interroger sur une évolution de son organisation lui permettant de répondre aux projets lancés et aux nouveaux chantiers ;
- la question de la couverture géographique du réseau est posée, compte tenu de l'extension des activités au delà du territoire du lyonnais.

## **5 Budget du prochain exercice**

Le budget a été établi en tentant de valoriser à un montant réaliste mais faible les actions conduites par l'association. Les moyens mis à disposition du réseau sont distingués en mise à disposition de ressources physiques, comme les salles de rencontre, et le temps passé pour organiser les actions de l'association, par exemple, les rencontres. Par ailleurs, les frais résultant d'actions communes comme les voyages à Brest et Autrans ou la participation à des salons comme Primevère sont budgétisés.

Certaines actions sont organisées au niveau régional, mais l'association y apporte une forte contribution, par exemple, dans le montage de la VAE, les rencontres régionales, les groupes de travail, etc.

Certaines actions, comme la réponse à l'appel à projet DUI et la réalisation des séquences de formation ne sont pas comprises dans le budget.

Il en résulte quelques postes importants de charges comme :

- Colloques et séminaires,
- Déplacements et missions,
- Mise à disposition de biens,
- Prestations de personnel.

Le total du budget est estimé à 36 600 €. Cette somme ne donnera pas lieu obligatoirement à des flux monétaires car :

- Pour certains séminaires une inscription gratuite ou à prix réduit peut être obtenue comme cela a été le cas par le passé ;
- Pour une organisation assurée par l'association, certaines dépenses peuvent être payées directement par les structures des participants ;
- Surtout, il est probable que les adhérents et leurs structures continuent à contribuer bénévolement au fonctionnement de l'association en trouvant intérêt à mutualiser des actions d'information et de formation, soit au niveau de l'association, soit au niveau régional.

Il faut noter que le fonctionnement de la coordination régionale des réseaux, CoRAia, repose sur des contributions des réseaux départementaux, avec un appui régional.

Cet appui n'a pas pour vocation à financer les réseaux départementaux.

*La présidente soumet le budget au vote.*

***Le budget est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.***

## **6 Montant des cotisations pour l'année prochaine**

Le conseil d'administration propose de maintenir les cotisations aux taux actuels :

- Cotisation normale : 10 €,
- Cotisation réduite : 5 €,
- Cotisation personne morale : 40 €.

*La présidente soumet la proposition au vote.*

***La proposition est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.***

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente prononce la fin de l'assemblée ordinaire à 12 h 30.

Fait à Lyon, le 6 mai 2010

Stéphanie LUCIEN-BRUN

Jean-Yves ROYER



6 mai 2010

## **Assemblées générales du 29 avril 2010**

**Présents :** Jean-Gabriel BIONNET, Cyril CHANTEPERDRIX, Frédéric CHAZAL, Christian COMBIER, Marie-Anne DAGONEAU, Aïssa DROUI, Stéphanie LUCIEN-BRUN, Victor MARTEAU, Guy PASTRE, Jean-Yves ROYER

**Représentés :** BM de Lyon par Marie-Anne DAGONEAU,  
Association IDEM par Jean-Yves ROYER  
Centres sociaux de Rillieux-la-Pape par Jean-Gabriel BIONNET  
Maison pour Tous / Salle des Rancy par Victor MARTEAU  
Éric MUNIER par Guy PASTRE  
TARARE MICRO CLUB INFORMATIQUE par Gilbert NOVÉ

## **Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2010**

Plus du 1/3 des membres à jour de cotisation étant présent ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer. Elle est ouverte par la présidente à 12 h 30 avec l'ordre du jour suivant :

➤ Retouches aux statuts.

Les retouches sont justifiées par une exigence de la préfecture, ce qui donne prétexte à une adaptation pour réduire une difficulté de fonctionnement du conseil d'administration.

La répartition géographique des adhérents montre une vocation à couvrir plus que l'agglomération lyonnaise et même que le territoire strict du Lyonnais. La question est posée d'afficher dans la raison sociale une vocation plus départementale, mais rien n'empêchant de l'avoir dès maintenant, cette question a été remise à plus tard.

### **1 Article 4 : Siège social**

Remplacement de :

*"Le siège social est fixé dans le département du Rhône.*

*Il pourra être fixé ou transféré en tout lieu du département par simple décision du Conseil d'administration."*

par

*"Le siège social est fixé à Lyon.*

*Il pourra être fixé ou transféré en tout lieu de la commune par simple décision du Conseil d'administration."*

Il s'agit seulement d'adapter les statuts à une exigence de la préfecture du Rhône.

*La présidente soumet la proposition au vote.*

***La proposition est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.***

## **2 Article 12.1 : Réunion du Conseil d'Administration**

Remplacement de :

*"Les décisions sont prises à la majorité des voix des présents. En cas de partage, la voix de la présidence est prépondérante.*

*Le vote par procuration n'est pas autorisé.*

*La présence d'au moins la moitié de ses membres est nécessaire pour que le conseil d'administration puisse délibérer valablement."*

par :

*"Le vote par procuration est autorisé, chaque membre présent pouvant avoir un seul pouvoir d'un membre absent.*

*La présence ou la représentation d'au moins la moitié de ses membres est nécessaire pour que le conseil d'administration puisse délibérer valablement.*

*Les décisions sont prises à la majorité des voix des présents et représentés. En cas de partage, la voix de la présidence est prépondérante."*

La formulation actuelle exige une grande assiduité des membres du conseil d'administration, faute de quoi le conseil ne peut pas prendre de décision. Pour maintenir le quorum, avec la formulation actuelle il serait nécessaire de démissionner (en cas d'absences sans excuse) ou de demander la démission de membres qui ne peuvent pas être assidus et/ou de compléter la conseil jusqu'au maximum de 12 membres par des membres très assidus.

La proposition permet de donner plus de souplesse dans le fonctionnement du conseil d'administration, sans trop risquer des prises de décision par un groupe restreint.

*La présidente soumet la proposition au vote.*

***La proposition est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.***

L'ordre du jour étant épuisé la présidente prononce la clôture de l'assemblée extraordinaire.

Tous les membres remercient chaleureusement Stéphanie LUCIEN-BRUN pour son action dans la création et l'animation du réseau des EPN du Lyonnais. Stéphanie nous assure qu'elle ne nous laissera pas tomber et qu'elle continuera à aider le réseau dans la mesure de ses possibilités. Les membres la remercie.

Fait à Lyon, le 6 mai 2010

Stéphanie LUCIEN-BRUN

Jean-Yves ROYER